

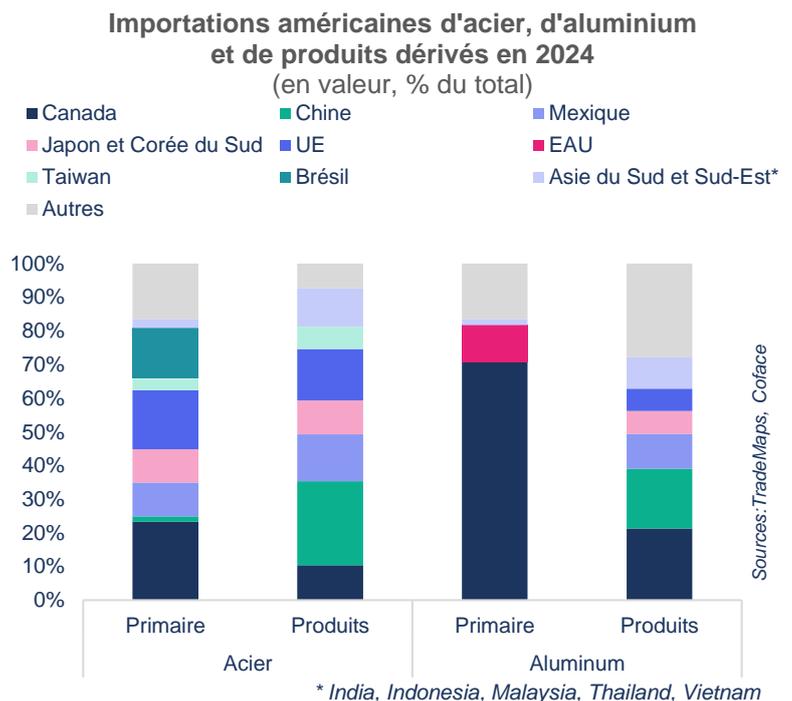
## FLASH MATIÈRES PREMIÈRES

### Droits de douane américains de 50 % sur l'acier et l'aluminium : coup fatal ou bouée de sauvetage pour l'industrie métallurgique américaine ?

**Paris, 6 juin 2025** : Donald Trump a annoncé vendredi 30 mai des droits de douane supplémentaires de 25 % sur l'acier, l'aluminium et les produits dérivés, portant le total des droits de douane à 50 %. Cette mesure drastique renforce l'incertitude tout au long de la chaîne de valeur manufacturière américaine.

« Washington continue d'augmenter les droits de douane sur l'acier et l'aluminium, robant les marges des entreprises manufacturières américaines sans aucune certitude de revitaliser son industrie métallurgique. » **Simon Lacoue, analyste sectoriel chez Coface.**

L'annonce a été faite lors de l'inauguration d'un partenariat stratégique entre US Steel et le japonais Nippon Steel. Le groupe japonais prévoit d'investir 14 milliards de dollars dans les usines américaines sur 14 mois. Cet investissement significatif est, en partie, une réponse aux droits de douane initiaux de 25 % sur l'acier introduits par Washington en mars. Du point de vue américain, cet investissement sert deux objectifs : réduire leur dépendance vis-à-vis des importations et soutenir l'industrie métallurgique nationale. A l'échelle mondiale, ces nouveaux droits de douane affecteront principalement le Canada, la Chine, le Mexique, l'Union Européenne (UE) et quelques pays asiatiques<sup>1</sup>.



#### Coup dur pour les industries manufacturières américaines

À la suite des droits de douane imposés par Trump en 2018, la production américaine d'acier est restée stable à environ **80 millions de tonnes** par an jusqu'en 2024. Les droits de douane sur l'acier pourraient avoir entraîné la création de **1 000**

<sup>1</sup> Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Thaïlande et Vietnam

**emplois** dans l'industrie sidérurgique. Toutefois, selon une étude du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, l'augmentation des coûts des intrants due à ces droits de douane est associée à une perte de **75 000 emplois** dans le secteur manufacturier national. Les droits de douane de 2018 n'ont donc pas permis de générer une croissance à long terme de la production ou de l'emploi dans les industries américaines.

Depuis le début de l'année, les droits de douane ont fait grimper les prix de l'acier et de l'aluminium sur le marché américain. L'indice Midwest Premium<sup>2</sup> a considérablement augmenté janvier : **20 %** pour l'acier et **65 %** pour l'aluminium. Pour l'instant, la production américaine d'acier continue de baisser, car l'impact potentiel sur la production (et l'emploi) ne pourra être visible qu'à long terme. Au cours des quatre premiers mois de 2025, la production américaine a ainsi reculé de **2 %** en glissement annuel contre 1% seulement à l'échelle mondiale.

La hausse des prix de l'acier sur le marché intérieur a lourdement pesé sur les entreprises manufacturières américaines depuis 2018. La volatilité des prix et la hausse des coûts devraient a fortiori perturber les segments en aval de la chaîne de valeur.

- À court terme, **nous prévoyons une nouvelle augmentation des prix aux Etats-Unis**, même si la volatilité reste le principal risque. Depuis l'annonce de Trump la semaine dernière, le Premium US Midwest Aluminium a bondi de **6 %**, tandis que l'indice des prix équivalents de l'acier a chuté de plus de 5 %.
- À moyen terme, **la hausse des prix intérieurs des métaux pourrait éroder les marges des entreprises manufacturières.**, en particulier pour le secteur automobile américain.
- À long terme, **cette hausse des droits de douane américains pourrait paradoxalement profiter au Mexique.** La plupart de ses exportations automobiles vers les États-Unis répondant aux exigences de l'USMCA, elles sont exemptées de droits de douane. Parallèlement, sa production devrait devenir encore plus compétitive en raison de la distorsion des coûts de production par rapport aux États-Unis, exacerbée par ces droits de douane supplémentaires.

## SERVICE DE PRESSE COFACE

Adrien Billet : +33 6 59 46 59 15

[adrien.billet@coface.com](mailto:adrien.billet@coface.com)

## HAVAS

Malcolm Biiga : +33 6 47 09 92 66

Lucie Bolelli : +33 6 42 18 30 82

---

<sup>2</sup> Le « Midwest Premium » est un indice régional des prix établi par S&P Global Platts pour les matières premières telles que l'acier et l'aluminium, fournies à la région du Midwest des États-Unis. Il s'agit de l'une des nombreuses évaluations régionales des prix des matières premières que les acteurs du marché peuvent utiliser comme référence pour comprendre le prix actuel d'une matière première donnée dans une région spécifique du monde.



[coface@havas.com](mailto:coface@havas.com)

### **COFACE: FOR TRADE**

Acteur de référence de la gestion du risque de crédit commercial au niveau mondial depuis plus de 75 ans, Coface aide les entreprises à développer leurs activités et à naviguer dans un environnement incertain et volatil. Quels que soient leur taille, leur localisation ou leur secteur d'activité, Coface accompagne 100 000 clients sur près de 200 marchés à travers une gamme complète de solutions : assurance-crédit, services d'information, recouvrement de créances, assurance Single Risk, caution, affacturage. Chaque jour, Coface capitalise sur son expertise unique et les technologies de pointe pour faciliter les échanges commerciaux, sur les marchés domestiques comme à l'export. En 2024 Coface comptait ~5 236 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,84 €Mds.

## **Pour plus d'informations, rendez-vous sur [coface.com](https://coface.com)**

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris  
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.  
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur [wiztrust.com](https://wiztrust.com)

